

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 892

présenté par  
M. Herth-----  
**ARTICLE 56 TER**

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« économie d' »,

les mots :

« meilleure efficacité de l'utilisation de l' ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il importe de rechercher, au-delà des seules économies d'eau, une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau pour tenir les objectifs du SDAGE. Tel est l'objet du présent amendement.